





Les 22 et 23 septembre 2018

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales amateurs

Article 1- Formule de jeu : 36 Trous Stroke-play – 18 trous par jour

Epreuve ouverte aux joueurs amateurs licenciés 2018 à la FFGolf et s'étant acquittés du « droit de jeu fédéral » de 35€ ou licenciés d'une Fédération étrangère reconnue.

Certificat médical enregistré ou attestation questionnaire de santé validée à la FFGolf avant le début de l'épreuve.

Article 2- Séries, marques de départ et nombre de joueurs :

Une seule série et une seule marque de départ par sexe

<u>MESSIEURS</u>: repères Blancs <u>DAMES</u>: repères Bleus

Le nombre total des engagés sera limité à 120 joueurs maximum dont 27 dames minimum et 12 wild cards maximum.

La répartition des WC est du ressort de la Ligue, qui en affectera une partie au club organisateur.

Limite d'index : \leq à 11,4 pour les Hommes et \leq à 15,4 pour les Dames

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs et joueuses de nationalité étrangères classés dans les 2000 premiers du (W) WAGR, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre de dames indiqué ci-dessus. Le club réservera 10% de son champ de joueurs aux licences OR U16 qui ne rentrent pas via leur place au Mérite Amateur ou par leur index. Les places seront attribuées en respectant les mêmes critères que la liste officielle. Un joueur U16, titulaire de la licence OR n'a pas l'obligation d'avoir l'index requis pour intégrer le quota des 10%. Si le champ du tournoi est incomplet, il pourra être complété par des joueurs s'inscrivant après la date limite.

Article 3- Droits d'engagement : voir tarifs fiche d'inscription ci-dessous

Journée de reconnaissance : le Vendredi 21 septembre 2018 sur réservation Toute inscription non accompagnée du règlement ne sera pas prise en compte.

Article 4- Clôture des engagements : Vendredi 7 septembre 2018 à 17h00 heures

Tout joueur déclarant forfait après le tirage des départs reste redevable du droit d'engagement.

Article 5 - Les inscriptions se feront par courrier ou par mail : commercial@exclusivgolf-aingeray.fr UGOLF Nancy-Aingeray - 1 Chemin du Golf - 54460 AINGERAY

Article 6- Tirage des départs

Le tirage des départs du premier tour se fera en utilisant le fichier Excel des départs disponibles sur le site arbitrage en respectant dans la liste des inscrits l'ordre du Mérite National Amateur puis des index.

Les départs seront disponibles le vendredi 21 septembre à 12h00.

Les départs du 2^{ème} tour se feront par ordre de classement inverse du 1^{er} tour.

Article 7- Départage : En cas d'égalité pour la 1ère place pour chaque sexe à la fin de l'épreuve les joueurs(euses) concernés(ées) partiront en Play-off en trou par trou, sur les trous N°1.9.10.18. En cas d'impossibilité de terminer le play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif.

Article 8- Remise de prix : Dimanche 23 septembre 2018, suivie d'un cocktail

Article 9- Comité de l'épreuve : Sa composition sera affichée sur le Tableau Officiel

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieurs à ceux prévus.







BULLETIN D'INSCRIPTION

Hommes: index < 8.4	Dames: index < 15.4
NOM :	PRÉNOM :
ADRESSE :	
CODE POSTAL : VII ADRESSE E-MAIL	LLE :
N° TÉLÉPHONE:	CLUB:
INDEX:	N°LICENCE:
Règlement par chèque à l'ordre de S.A.R.L	UGOLF NANCY AINGERAY:
Non-Membres UGOLF PROXY EST :	
o 80 € pour les adultes	

- o 40 € pour les joueurs de 19 à 25 ans. (Nés entre 1993 et 1999)
- o 30 € pour les joueurs de 18 ans et moins. (Nés en 2000 et après)

Membres UGOLF Proxy EST:

- o 30 € pour les adultes
- o 20 € pour les joueurs de 19 à 25 ans (nés entre 1993 et 1999)
- o 15 € pour les joueurs nés en 2000 et après.

Tout joueur déclarant forfait après le tirage des départs ne sera pas remboursé.

Les bulletins d'inscription ainsi que le règlement, doivent parvenir au club

avant le vendredi 7 septembre 2018 à 17h00

UGOLF NANCY-AINGERAY CHEMIN DU GOLF 54460 AINGERAY TEL: 03.83.24.53.87

MAIL: commercial@exclusivgolf-aingeray.fr